

Saint Georges de Montaigu, le 24 mai 2022

## INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 \* ART FLORAL

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir trouver ci-joint votre dossier d'inscription au service Art floral. Celui-ci est composé des pièces suivantes :

- La fiche familiale d'inscription à compléter
- Le règlement intérieur du service Art floral
- Le calendrier des dates (utériurement)
- Une autorisation de droit à l'image et une autorisation de protection des données à compléter

**Pour que votre dossier soit complet et validé, merci de nous fournir les documents suivants :**

- La fiche familiale complétée et signée
- Vos règlements au service
- L'autorisation de droit à l'image
- L'autorisation pour la protection des données
- Si nouvelle inscription : votre chèque pour l'adhésion de septembre à décembre de 10.45 € pour les familles ou 9.40 € pour les seniors et pour l'adhésion 2023 de 9.45€ pour les seniors ou 25.75 € pour les familles (encaissé en janvier 2023)
- Si réinscription : votre chèque pour l'adhésion 2023 de 9.45 € pour les seniors ou 25.75 € pour les familles (encaissé en janvier 2023)

Tarifs : Voir règlement intérieur

## INFORMATIONS SUR LES INSCRIPTIONS :

Dates des permanences d'inscriptions :

Vendredi 24 juin de 18h à 20h  
Samedi 25 juin de 10h à 12h

A l'accueil de loisirs  
5 rue des Deux Rives  
St Georges de Montaigu

*Merci de réserver un créneau horaire pour les permanences sur notre site internet.*  
[www.famillesrurales.org/saint\\_georges\\_de\\_montaigu](http://www.famillesrurales.org/saint_georges_de_montaigu)

***Les dossiers qui nous parviendront après cette date ne seront pas prioritaires et seront traités en fonction du nombre de places restantes.***

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 02.51.46.58.80.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La commission art floral

Hélène Cantet,  
Directrice d'association.